



SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS-ARIÈGE

La qualité au fil de l'eau

SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS ARIÈGE

Peyre Souille - 514 route de Nailloux - 31560 MONTGEARD

☎ 05 34 66 71 20 contact : direction@speha.fr

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 031-200079804-20231214-D2023_54-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

D2023/54

L'an deux mille vingt-trois, et le 14 décembre, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué en date du 7 décembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RÉMY, à l'usine d'eau potable sur la commune de Calmont (31560).

Étaient présents : Laurette BEAUMONT, Daniel BELONDRADE, Thierry BONCOURRE, Jean-Louis BOUSQUET, Aurélie CANTIE, Joël CAZAJUS, Michel DEL PONTE, Claude DIDIER, Eric GALAUP, Jean-Jacques GIMENO, Béatrix GIRAULT, Gisèle GIUGLARDO ANTONY, Sylvain JUSTAUT, Serge KONDRYSZYN, Muriel LACHEROY, Denis LEMOINE, Dominique LLANAS, Jean-Louis MAGGIOLO, Abdelrani MAHCER, Serge MARQUIER, Eric MARTY, Joël MASSACRIER, Olivier MEROU, Hubert MESPLIE, Marc METIFEU, Marc MIRANI, René PACHER, Marielle PEIRO, Jean-Louis REMY, Michel TOUJA.

Étaient absents ou excusés : Christian ANDRIEU, Patrick BECOURT, Serge BERENGUER, Henri-Pierre BRANCOURT, Danielle DALE, Serge DEJEAN, Christophe DEMESSANCE, Christophe FREZOU, Didier LAURENS, Dominique MARQUET, Guy MERCADIE, Patrick PALLEJA, Francette ROS NONO, Delphine TATREAU, Christine VALLES.

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Monsieur Eric MARTY

ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE POUR MISSIONS DE MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE SYNDICAL - 2024

Une consultation selon une procédure adaptée restreinte sous la forme d'un accord cadre multi-attributaire à bons de commande a été lancé le 28 novembre 2023 par publication dématérialisée sur www.e-marchespublics.com (ID : 973613) et sur La dépêche du midi le 28 novembre 2023.

La date de remise des offres était fixée au mardi 28 novembre 2023 à 17h00 pour la première phase de candidature et au 12 décembre 2023 à 12h00 pour le dépôt final des 3 candidats retenus. La consultation ne comporte pas de lot, avec un montant minimum de 50 000 € et maximum de 150 000 € HT.

6 entreprises ont remis des offres :

- Cabinet ARRAGON,
- DUMONS Ingénierie,
- HYDRATEC,
- OTEC Infra,
- ATEI,

- SOVAL.

A l'issue de la 1^{ère} phase de consultation, les entreprises ont été classées en fonction de leurs compétences, expériences et références dans le domaine des réseaux d'eau potable et de la rénovation/réhabilitation de réservoirs.

Les 3 entreprises retenues pour déposer une offre technique et financière sont les suivantes :

- Cabinet ARRAGON,
- DUMONS Ingénierie,
- HYDRATEC.

L'offre de l'entreprise SOVAL est une erreur d'aiguillage dans le site e-marchespublics. Les entreprises ATEI et OTEC ne disposent pas des compétences et références pour la réhabilitation de réservoirs.

L'analyse des offres et l'avis de la Commission des Marchés, réunie le 14 décembre 2023 à 17h00, a validé le classement final suivant :

	DUMONS	ARRAGON	HYDRATEC
NOTE PRIX pondérée 40 % sur 100 points	36,45	40,00	38,13
NOTE TECHNIQUE pondérée sur 60 % sur 100 points	45	48	49,5
NOTE TOTAL SUR 100	81,45	88,00	87,63
Classement	3	1	2

La Commission des Marchés propose de valider l'offre du Cabinet Arragon.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition telle que présentée,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'accord cadre à bons de commande pour missions de maîtrise d'œuvre des travaux d'eau potable sur le territoire syndical – 2024 avec le cabinet ARRAGON.

Ampliation de la présente sera affichée au siège du Syndicat et transmise à Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne pour le contrôle de sa légalité.

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus.

Le Président
Jean-Louis RÉMY

